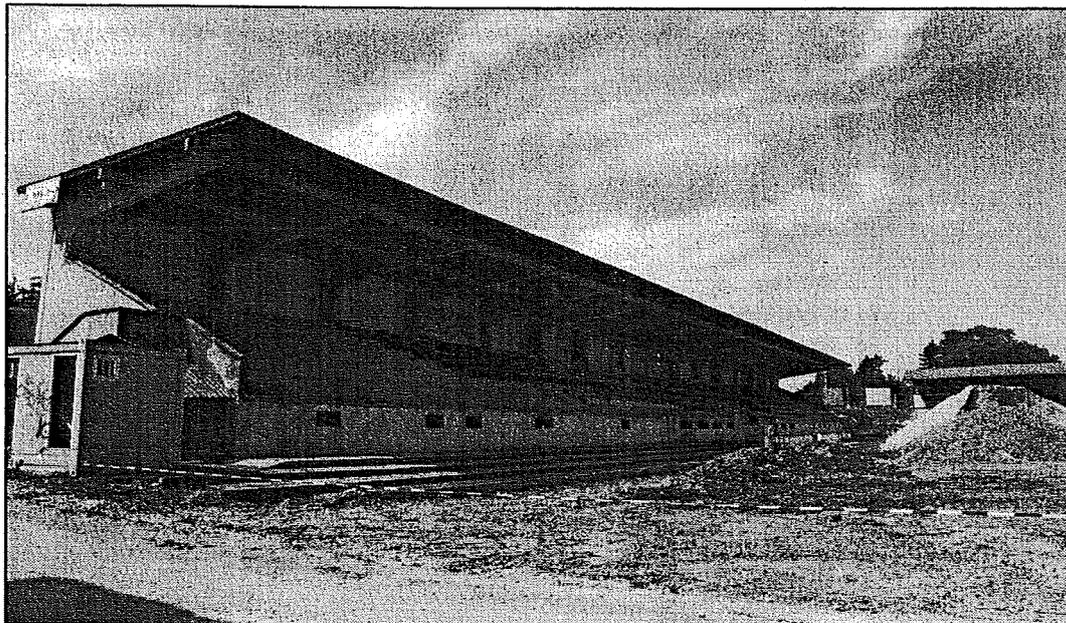


Le parc Hentsch prévoit des logements, mais à quel prix?

GENÈVE • *Le projet Hentsch, en lieu et place du stade des Charmilles, prévoit 130 appartements, dont seulement 40 pourraient être des logements sociaux.*



L'ancien stade des Charmilles laisse la place à un parc et à 130 logements, mais pas avant 2010.

JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

PHILIPPE POIRSON

Les habitations du parc Hentsch seront-elles exclusivement réservées aux personnes aisées? Dans le quartier populaire des Charmilles, le projet entremêle un somptueux parc offert à la Ville par la fondation Hippomène du banquier Bénédicte Hentsch, un centre culturel sous la houlette du mécène, un bâtiment dédié aux bureaux et deux immeubles de logements.

L'usine Pic-Pic² abritera 50 lofts aux baies vitrées avec vue imprenable. Un bâtiment de quatre-vingts logements s'érigera en lieu et place de la tribune qui longeait le chemin des Sports. La moitié des logements seront en coopérative libre sans limite de revenu. Ces quarante derniers appartements sont «le point crucial de ce projet», souligne le rapport de la commission d'aménagement du conseil municipal. Aux habitations mixtes (HM) prévues pour ceux-ci par les promoteurs s'op-

posent les habitations bon marché (HBM) désirées par le Conseil municipal.

En mettant en jeu l'ensemble des problèmes liés au développement urbain, le projet s'est inévitablement révélé complexe. L'Etat de Genève, la fondation Hippomène et la Ville sont ainsi dans un processus de consultation débuté en 2003 et qui a déjà modifié le projet initial. «Par exemple, le bâtiment Pic-Pic devait être destiné à l'artisanat, il sera finalement transformé en lofts», explique Laurent Paoliello, attaché de presse de la fondation Hippomène. Dernière avancée en date dans les procédures, le Conseil municipal a voté le 26 juin son accord pour les changements de zones des terrains. Le Grand Conseil devrait valider à la rentrée ce préalable nécessaire aux demandes de permis de construire.

Mais surtout, le Conseil municipal a également chargé le Conseil administratif de négocier

plusieurs points, dont le 25% de logements sociaux. «Le but des promoteurs est de faire des logements de qualité. Le but de la Ville est de faire des logements économiques pérennes accessibles à la population», explique Isabelle Charollais, du Département des constructions et aménagements de la Ville. D'un côté, des habitats mixtes (HM) dont les locataires peuvent être subventionnés à titre personnel, de l'autre, des habitations bon marché (HBM) dont l'Etat maintient un contrôle strict des loyers.

300 places de parking

Le Conseil administratif devra négocier deux autres éléments. D'une part, le nombre de places du parking souterrain, actuellement prévu pour 300 véhicules. «Autant de places pour si peu de logements est une incitation à l'usage de la voiture», dénonce Sarah Klopmann, élue municipale écologiste. D'autre part, l'adop-

UN DON TOUJOURS PAS SIGNÉ DEPUIS 1997

Le projet du parc Hentsch est né des échanges de parcelles qui avaient permis de débloquer la construction du stade de La Praille en juillet 1997. La fondation Hippomène s'engage alors à offrir à la Ville de Genève ce parc sur l'emplacement du stade des Charmilles. La fondation présidée par le banquier Bénédicte Hentsch est en mesure de faire ce don car elle détient seule la société immobilière du Servette FC. En août 2003, le projet prend de l'ampleur grâce à l'acquisition par M. Hentsch du terrain contigu à l'ancien stade des grenats, celui des usines Tavano alors en faillite. En juin dernier, la commission d'aménagement du Conseil municipal s'est inquiétée «de savoir ce qui freinait la signature» de la convention de cession du parc à la Ville. Il ne semble pas qu'elle ait reçu de réponse vraiment claire. Cependant, M. Paoliello nous a assuré que la fondation est prête à signer la convention et que cela ne saurait tarder. PPN

tion de normes de construction écologiques a été soulevée par les élus. «Ce point va tellement de soi qu'il ne devrait pas poser problème», estime M^{me} Charollais. Pour le reste, y compris les trois quarts de logements onéreux, tout semble sur le point d'être réglé «sans confrontation entre les partenaires», estime M. Paoliello. Ainsi, le projet des architectes Antoine Ris et Antoine Chabloz visant la «valorisation d'un quartier tout entier» devrait se réaliser à l'horizon 2010. I

Présentation du projet sur www.parc-hentsch.ch

²Ancien fleuron de l'industrie automobile Suisse au début du XX^e siècle, l'usine Pic-Pic est situé le long de la voie de chemin de fer.